Secrétariat général

Réunion du COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION CCJ-210126

Le 26 janvier 2021

à 13 h 30

À distance / Microsoft office



18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA

Téléphone : 506.858.4106secgen@umoncton.cawww.umoncton.ca

PRÉSENCES

Membres

Darius Bossé
Francis Bourgoin
Morel Caissie
Edith Doucet
Mathieu Lang
Michelyne Paulin
Denis Prud'homme
Jean-François Thibault, président

Autres personnes présentes 1

Lynne Castonguay, secrétaire générale Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

TABLE DES MATIÈRES

	P	age
1.	OUVERTURE DE LA RÉUNION	2
2.	CORRESPONDANCE	2
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
4.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-200824	2
5.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	2
	5.1. Autres	2
3.	CRÉATION DU DIPLÔME EN ANALYSE ET ACTION COMMUNAUTAIRES	2
7.	ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EL GESTION DES SERVICES DE SANTÉ	
3.	AFFAIRES NOUVELLES	5
9.	PROCHAINE RÉUNION	6
10.	CLÔTURE	6
	ANNEXES	
	DOCUMENT A – Création du Diplôme en analyse et action communautaires	-30)
	DOCUMENT B – Évaluation des programmes d'administration publique et gestic des services de santéB (1-1	

CCJ-210126

1

 $^{{}^{\}underline{1}}$ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 32.

2. CORRESPONDANCE

Aucune.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout:

8.1 Dossier : <u>Délais au niveau des évaluations</u>

R: 01-CCJ-210126

Edith Doucet, appuyée par Michelyne Paulin, propose:

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-200824

R: 02-CCJ-210126

Francis Bourgoin, appuyé par Mathieu Lang, propose:

« Que le procès-verbal CCJ-200824 soit adopté tel que proposé. »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Autres

Aucun point n'est soulevé.

6. CRÉATION DU DIPLÔME EN ANALYSE ET ACTION COMMUNAUTAIRES

<u>Présentation du VRER</u>

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le projet de création du *Diplôme en analyse et action communautaires* qui sera offert au campus d'Edmundston. Le VRER explique que cette formation de 60 crédits s'adresse à des étudiantes et étudiants provenant du Canada et de l'international.

Le programme de deux ans, diversifié et pratique, vise à combler les besoins du marché du travail d'organismes communautaires, d'organismes publics et parapublics. À Edmundston, les besoins sont criants pour ce genre de formation. On note que la *Table de concertation du Nord-Ouest* en est consciente depuis fort longtemps.

Le nouveau programme vise à offrir une formation axée sur les relations humaines, l'action communautaire et organisationnelle ainsi que la gestion. La faculté d'attache de la formation sera la Faculté des arts et sciences sociales (FASS).

6. CRÉATION DU DIPLÔME EN ANALYSE ET ACTION COMMUNAUTAIRES (suite)

On prévoit la création de deux nouveaux cours, soit SCSO2100 Stage de formation pratique et SCSO2101 Analye et action commun. Dans l'ensemble, les cours sont offerts sous forme de cours magistraux, de cours semi-magistraux, d'ateliers et de stage.

Le VRER présente le contenu des lettres d'appui ainsi que les coûts additionnels prévus pour l'offre du programme.

Discussion du Comité

Le Comité note que tous les cours sont offerts au campus de Moncton, sauf les deux cours qui doivent être créés. Ainsi, le Comité se demande si l'offre de la formation peut être faite dans les trois campus.

Plusieurs membres indiquent que ce type de formation s'avère nécessaire. La formation est diversifiée, ce qui est bien. Le Comité aimerait savoir si la formation, à l'exception du stage, peut être offerte en ligne.

Le Comité discute du fait que le stage sera offert à la fin de la formation, ce qui peut entraîner des défis dans l'horaire des cours. Est-ce que le stage aura lieu pendant le semestre d'hiver ou celui du printemps/été?

Le Comité note dans la lettre d'appui qui a été fournie par M. Jean-Philippe Warren de l'Université Concordia, que l'on dit que le diplôme offre « une véritable expertise en analyse et intervention sociales. » Le Comité est d'avis que le programme de deux ans ne mène pas à *une véritable expertise*. Les attentes devront être révisées.

Le Comité examine l'Annexe A. Plusieurs membres sont d'avis que les inscriptions n'engendreront pas de revenus additionnels pour l'institution, ou très peu. Les étudiantes et les étudiants sont-ils réellement de nouvelles étudiantes ou de nouveaux étudiants ou plutôt des personnes étudiantes déjà recrutées qui choisissent une nouvelle formation. Globalement, est-ce qu'il y a suffisamment d'inscriptions? Le Comité est d'avis que les revenus anticipés sont probablement plus faibles que ceux indiqués dans l'Annexe.

Le Comité se demande si la formation pourrait être offerte à temps partiel.

Le Comité souhaite recevoir une réaction sur ces divers points.

<u>Modification mineure</u>

> CPR-4, dans les objectifs, il faut lire : « À la fin de ce **stage**, ... »

Suivi : Campus d'Edmundston et FASS

7. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ

Présentation générale

Six programmes ont été évalués en administration publique et en gestion des services de santé. Ils sont : le Certificat de deuxième cycle en gestion publique, le Diplôme d'études supérieures en administration publique, la Maîtrise en administration publique, le Certificat de deuxième cycle en gestion des services de santé, le Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé et la Maîtrise en gestion des services de santé (profil en formation initiale, profil en formation continue, profil orienté vers la recherche). L'équipe d'évaluateurs était formée du professeur Daniel Lozeau de l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec et du professeur Francis Garon du Collège universitaire Glendon de l'Université York.

8. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ (suite)

Exceptionnellement, chaque évaluateur a déposé un rapport d'évaluation. L'un fut reçu en février 2020, l'autre en août 2020.

Globalement, les évaluateurs dressent un bilan positif de la qualité des programmes. Ils font remarquer que le corps professoral a été renouvelé au cours des dernières années, que le nouveau corps professoral est engagé et que le niveau de satisfaction des étudiantes et des étudiants est élevé.

Au niveau des programmes de maîtrise, on recommande que ceux-ci soient modifiés afin de compter 45 crédits de cours plutôt que 48 crédits. La charge de 45 crédits est la charge habituelle des programmes de cette nature. On recommande également de rationaliser l'offre des cours à option.

Au niveau de la recherche, on note que le corps professoral est surtout en début de carrière et que la préparation des cours est exigeante. On note également l'ajout d'une nouvelle ressource professorale au sein du corps professoral.

Certains membres font valoir l'importance d'explorer la mise en commun de programmes comme le MBA et le MAP. Ils mentionnent l'importance de la mixité et de la mise en commun des objectifs. D'autres membres soulèvent des inquiétudes par rapport à cette suggestion.

Notons que les programmes de Maîtrise en administration publique et de Maîtrise en gestion des services de santé figurent parmi les programmes prioritaires dans le Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton.

Discussion

Les membres du comité passent en revue les sept recommandations retrouvées dans l'Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER).

Le Comité retravaille la recommandation 1. Il est d'avis que les programmes de maîtrise doivent passer à 45 crédits. De plus, une révision des contenus de cours s'avère nécessaire afin d'éliminer les redondances, optimiser la mise en commun des cours et actualiser le contenu des cours. Le Comité estime que la recommandation 2 dans l'Avis est symptomatique de la recommandation 1. Ainsi, le Comité élimine la recommandation 2. Les recommandations sont renumérotées de 1 à 6.

Aucune recommandation ne porte sur la recherche. On note par ailleurs que le corps professoral renouvelé est en début de carrière. Le Comité encourage le secteur AP-GSS à ne pas perdre de vue l'importance de la recherche, malgré l'absence d'une recommandation.

Les membres notent que les inscriptions dans les programmes de diplôme sont basses. Malgré ceci, le *statu quo* est maintenu. Le CCJ note la position de la Faculté qui est d'avis que les diplômes jouent un rôle important dans le processus de livraison des programmes. Il y a une volonté en faculté de vouloir se pencher sur la situation, en notant que les diplômes ne sont pas dans une structure de livraison de programmes qui s'apparente au jeu des « poupées russes ».

Enfin, le Comité félicite les membres du corps professoral pour le nouvel élan et le dynamisme qui s'est installé au sein de l'unité.

R: 03-CCJ-210126

Denis Prud'homme, appuyé par Edith Doucet, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

7. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN ADMINISTRATION PUBLIQUE ET EN GESTION DES SERVICES DE SANTÉ (suite)

Recommandation 1

Que le secteur Administration publique – Gestion des services de santé (AP-GSS) réduise le nombre de crédits obligatoires et le nombre total de crédits exigés par les programmes de maîtrise en AP et en GSS pour qu'ils passent de 48 à 45 crédits exigés et qu'il rationalise et actualise l'offre de cours en éliminant les redondances et en optimisant la mise en commun de certains cours, et ce, en tenant compte de l'expertise des professeures et professeurs.

Recommandation 2

Que le secteur AP-GSS développe des stratégies permettant de pérenniser les collaborations qui se sont avérées fructueuses avec les praticiens associés aux programmes afin de continuer à assurer un équilibre adéquat entre les dimensions théoriques et pratiques.

Recommandation 3

Que le secteur AP-GSS développe et mette en œuvre une stratégie à long terme relative à la médiatisation des cours afin d'améliorer l'expérience des étudiantes et étudiants dans les cours médiatisés.

Recommandation 4

Que le secteur AP-GSS et les étudiantes et étudiants se concertent pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage.

Recommandation 5

Que le secteur AP-GSS mette plus en évidence la R-D-C des professeures et professeurs sur le site Web de l'Université.

Recommandation 6

Que le secteur AP-GSS développe des activités afin d'accroître les rapports entre les programmes et la communauté et de favoriser le recrutement des meilleures étudiantes et des meilleurs étudiants des programmes de 1^{er} cycle.

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1. <u>Dossier : Délais au niveau des évaluations</u>

Le recteur et vice-chancelier soulève la question des délais dans la préparation d'une évaluation de programmes.

Le Comité soulève quelques points :

- Doit-on réviser la *Politique d'évaluation des programmes* afin d'y inclure des délais raisonnables?
- Les évaluateurs sont très sollicités. Il y a parfois des défis au niveau du recrutement.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique qu'il examinera la question de plus près. Globalement, il mentionne que les retards sont plutôt rares, mais que la procédure en tant que telle est plutôt longue en soi.

Suivi : VRER

PROCHAINE RÉUNION 9.

La prochaine réunion aura lieu le 9 mars 2021.

CLÔTURE **10.**

La réunion se termine à 15 h 9.

Lynne Castonguay Secrétaire générale